

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 7 novembre 2016

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

**2016 DAE 361** Subvention (19 500 euros) et convention avec l'Association de la Visite d'Entreprise (4<sup>e</sup>).

**M. Jean-François MARTINS, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de signer une convention avec l'Association de la Visite d'Entreprise, prévoyant l'attribution de la subvention mentionnée à l'article 2 de cette convention ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François MARTINS, au nom de la 7<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'Association de la Visite d'Entreprise.

Article 2 : Une subvention de 19 500 euros est attribuée l'Association de la Visite d'Entreprise, domiciliée 11, rue Saint-Martin à Paris 4<sup>e</sup> (n° simpa 187317 / n° dossier 2016\_08738).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée rubrique 95, chapitre 65, article 6574, ligne de subvention VF 55005 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016 sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**